

4

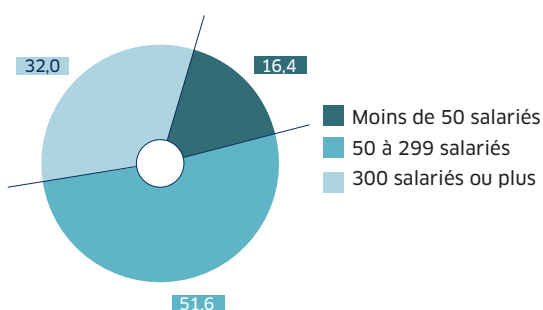
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2016 (en nombre)

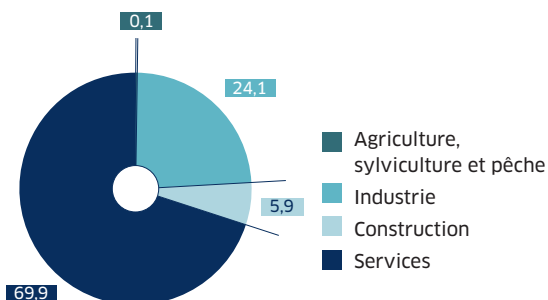
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	50	58	586	1 180	294	334	2 502
Accords signés par des délégués syndicaux ou salariés mandatés	33	48	512	975	234	277	2 079
Accords signés par les élus du personnel	17	10	74	205	60	57	423
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	38	63	257	499	203	157	1 217
Décisions unilatérales de l'employeur	35	37	249	506	107	153	1 087
Total	123	158	1 092	2 185	604	644	4 806

Répartition des accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2016 (en %)

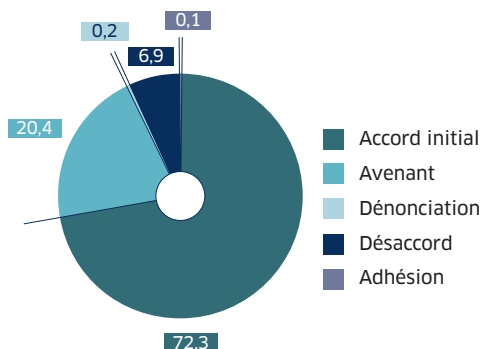
Selon la taille des entreprises



Selon le secteur d'activité des entreprises



Selon le type d'accord



(1) Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise

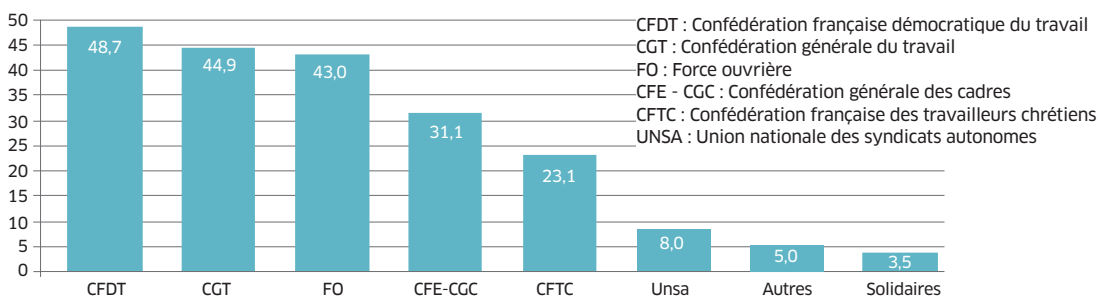
Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2016

	Thèmes (en nombre)	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires	761	36,6
Temps de travail	607	29,2
Épargne salariale	471	22,7
<i>intéressement</i>	293	14,1
<i>plans d'épargne</i>	128	6,2
<i>participation</i>	99	4,8
Égalité professionnelle	285	13,7
Emploi	244	11,7
Institutions représentatives du personnel	215	10,3
Prévoyance, couverture santé, retraites	184	8,9
Conditions de travail	66	3,2
Formation professionnelle	34	1,6
Classification	26	1,3
Autres thèmes	226	10,9
Total	2 079	-

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, le total des thèmes est donc nécessairement supérieur à 100 %

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2016 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Pour en savoir plus

Daniel C. et Rosankis E. (2016), "La négociation collective en 2014", *Dares résultats n°86*, décembre

DGT et Dares (2016), "La négociation collective en 2015", *bilans et rapports*, septembre

Munoz D. (2016), "2013 et 2014, deux années de négociation collective en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une majorité d'accords sur les salaires et le temps de travail", *Les études thématiques de la Direccte Paca n°3*, juin

Munoz D. (2016), "Regards sur la négociation collective et les salariés en contrat de génération, analyse qualitative de 37 textes d'entreprise", *Les études thématiques de la Direccte Paca n°2*, mars

Munoz D. (2013), "Analyse d'une sélection d'accords et de plans d'action d'entreprise signés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : des accords conformes mais perfectibles", *Direccte Paca, Théma n° 36*, décembre

Demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, en 2016 (données brutes)



	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demandes reçues (en nombre)	1 278	886	10 420	18 783	8 090	4 901	44 358	419 436
Demandes homologuées (en nombre)	994	880	10 124	17 511	6 790	4 423	40 722	390 404
Demandes irrecevables (en nombre)	69	0	36	449	286	133	973	8 137
Demandes refusées (en nombre)	215	6	260	823	1 014	345	2 663	20 895
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en %)	5,4	0,0	0,3	2,4	3,5	2,7	2,2	1,9
Taux de refus ⁽²⁾ (en %)	17,8	0,7	2,5	4,5	13,0	7,2	6,1	5,1

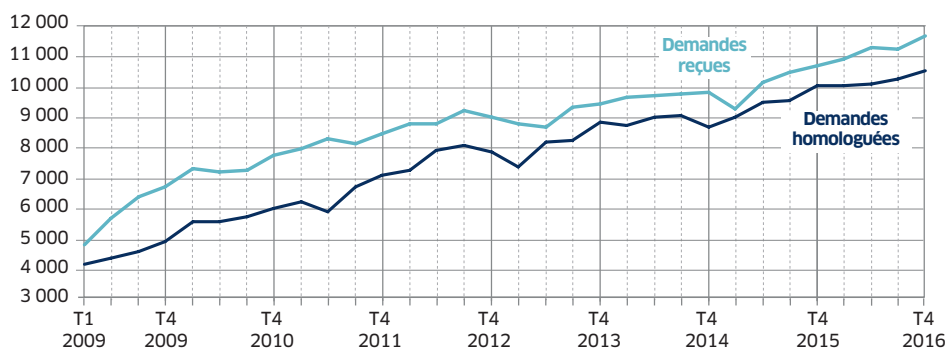
Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, entre 2015 et 2016 (données brutes)



	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demandes reçues (en %)	+9,0	-4,0	+12,2	+8,8	+7,2	+9,2	+9,0	+8,0
dont demandes homologuées (en %)	+7,5	-3,2	+10,3	+9,2	+3,3	+8,2	+8,0	+8,4
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en points)	-1,7	-0,3	0,0	-0,1	+1,8	-0,6	+0,2	-0,2
Taux de refus ⁽²⁾ (en points)	+2,6	-0,5	+1,6	-0,3	+1,6	+1,4	+0,7	-0,1



Évolution trimestrielle du nombre de demandes de rupture conventionnelle reçues en Paca (données CVS-CJO)



⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Note : données provisoires ; depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les «remontées rapides», ancien système de comptage des unités départementales des Direccte. Ces changements de source et de méthode entraînent une faible rupture de séries en mai 2013

Source : Dares - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Risque d'accidents du travail avec arrêt, en 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en nombre)	1 279	1 390	10 721	22 216	9 646	6 210	51 462	644 506
Taux de fréquence ⁽²⁾	21,3	24,5	21,6	23,6	27,5	25,7	24,0	21,3
Indice de gravité ⁽³⁾	17,1	23,8	13,7	17,5	26,6	23,5	18,9	14,5

Évolution du risque d'accidents du travail avec arrêt, entre 2012 et 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en %)	-4,6	+0,8	-2,3	+0,3	-1,0	-5,3	-1,3	-3,7
Taux de fréquence ⁽²⁾ (en %)	-5,0	+2,0	-2,5	-0,4	-1,2	-4,9	-1,6	-3,8

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

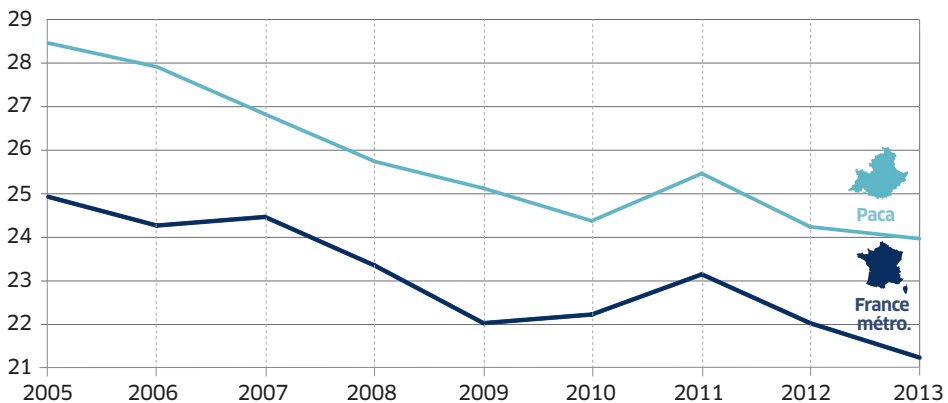
⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Taux de fréquence⁽¹⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Risque d'accidents du travail avec arrêt selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2013

	2013			Évolution sur un an (en %)	
	Taux de fréquence ⁽¹⁾	Indice de gravité ⁽²⁾	Accidents du travail avec arrêt ⁽³⁾ (en nombre)	Taux de fréquence ⁽¹⁾	Accidents du travail avec arrêt ⁽³⁾
Hommes	27,0	24,0	33 365	-3,3	-3,2
Femmes	19,9	12,0	18 097	+1,8	+2,4
Âgés de 15 à 19 ans	43,5	8,3	1 797	+2,4	-2,0
Âgés de 20 à 29 ans	30,6	10,0	14 227	-3,1	-4,7
Âgés de 30 à 39 ans	23,6	15,0	12 518	-0,4	-1,2
Âgés de 40 à 49 ans	21,7	22,1	12 323	+0,6	+0,5
Âgés de 50 à 59 ans	20,7	28,5	9 014	-2,4	+0,3
Âgés de 60 ans ou plus	14,9	25,6	1 583	-1,2	+7,3
Agriculture, sylviculture et pêche	29,8	30,4	1 258	-15,2	-13,5
Industrie	18,2	16,4	4 688	-2,2	-2,0
Fabrication d'autres produits industriels	19,7	19,2	2 244	-4,6	-5,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	24,5	15,6	1 101	+4,1	+3,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	22,9	27,2	806	-1,9	-1,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	10,2	5,3	303	+5,0	+3,4
Fabrication de matériels de transport	7,1	5,0	223	-9,3	-1,3
Cokéfaction et raffinage	3,8	23,5	11	+26,4	+10,0
Construction	39,9	44,2	6 916	-3,3	-6,4
Services	23,0	15,9	38 544	-0,3	+0,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	27,2	14,3	9 499	+2,4	+5,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23,0	15,4	9 085	+1,1	+0,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	20,6	18,1	7 029	-7,9	-6,1
Transports et entreposage	33,3	32,0	5 131	-1,4	+1,8
Hébergement et restauration	27,6	14,8	4 425	+0,4	+0,9
Autres activités de services	25,3	14,2	2 308	+9,8	+0,8
Activités immobilières	13,1	10,6	446	-11,0	-10,4
Activités financières et d'assurance	4,6	3,2	392	+5,2	+4,5
Information et communication	3,7	2,3	229	-2,7	+0,9
Total	24,0	18,9	51 462	-1,6	-1,3

⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

⁽³⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

Champs : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Pour en savoir plus

Garoché B. (2016), "Les accidents du travail et les accidents de trajet : Toujours plus fréquents chez les ouvriers, malgré une tendance globale à la baisse", *Dares Analyses n°39, juillet*

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Risque de maladies professionnelles indemnisées, en 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	66	76	469	1 061	502	415	2 589	53 329
Taux de fréquence ⁽¹⁾	11,0	13,4	9,4	11,3	14,3	17,2	12,1	17,6
Indice de gravité ⁽²⁾	50,6	169,0	66,7	158,8	133,3	119,5	126,1	129,9

Évolution du risque de maladies professionnelles indemnisées, entre 2012 et 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	-14	+18	+18	-41	-8	+36	+9	-2 606
Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	-17,9	+32,6	+3,8	-4,4	-1,7	+10,0	0,0	-4,8

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2013

	Maladies ⁽³⁾ (en nombre)	Évolution sur un an (en nombre)
Troubles musculo-squelettiques	1 976	+20
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 716	-3
Pathologies causées par l'amiante	414	-55
Cancers	131	-8
Surdité	97	+22
Dermatoses	29	+1
Rhinites	16	+5
Total	2 589	+9

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

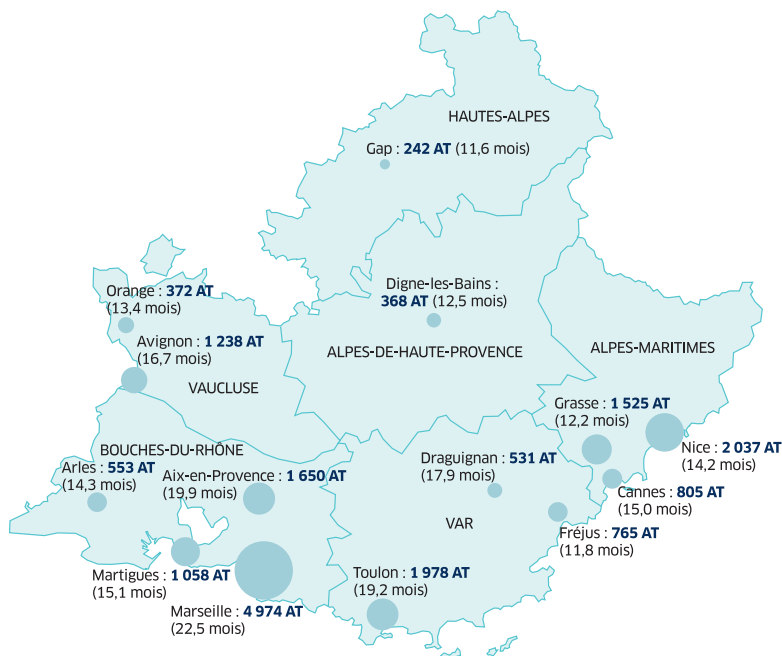
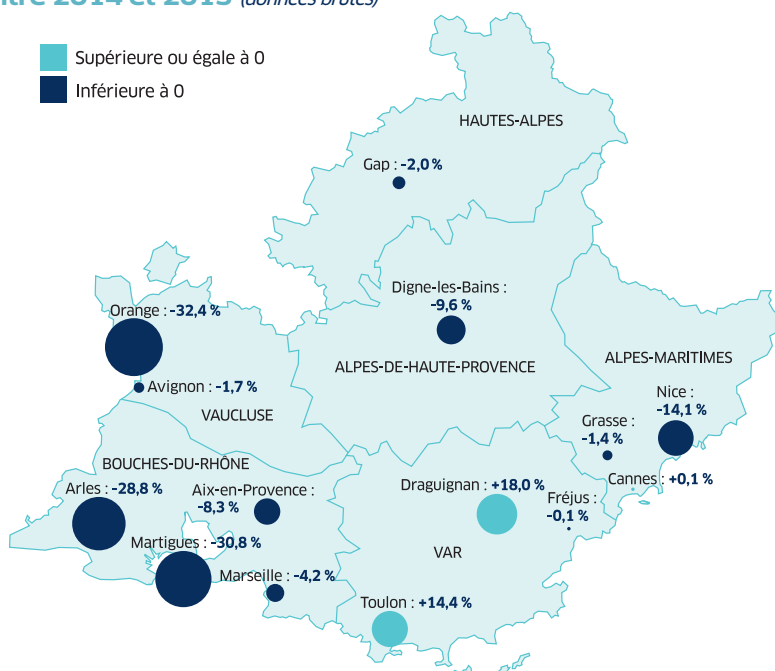
⁽³⁾ La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champs : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Pour en savoir plus

Garoché B. (2016), "L'exposition des salariés aux maladies professionnelles", *Dares résultats* n°81, décembre

Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2015*(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne⁽¹⁾ de traitement en mois)***Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2014 et 2015** *(données brutes)*⁽¹⁾ pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte**Champ :** affaires terminées y compris référés**Source :** Ministère de la Justice